

L'enseignement de la Langue Monégasque



L'enseignement de la Langue Monégasque, né de la volonté du Prince Rainier III, doit son développement à un groupe de professeurs, sous l'impulsion de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports. Ces professeurs, véritables chercheurs en didactique des langues, ont en plus de l'enseignement dans les établissements scolaires, la responsabilité de créer l'ensemble des ouvrages didactico-pédagogiques destinés aux milliers d'élèves qui suivent leurs cours.

La Langue monégasque a une longue histoire. Issu des racines des langues romanes, que l'on retrouve dans toute l'Europe du Sud et sur les rivages de la Méditerranée, le monégasque a été pratiqué dès le Moyen Age. On en trouve les premières traces écrites dans un extrait des brèves notariales de Jean de Porta en 1484, puis dans un courrier du Prince Antoine 1^{er} en 1721.

A l'époque, sur cette partie Nord de la Méditerranée, le français comme l'italien n'étaient pas les langues les plus pratiquées : les Ligures parlaient le génois, les Provençaux le provençal, branche de l'occitan que l'on parlait dans tout le Sud de



1) et 3) Cérémonie de remise des Prix de Monégasque en présence de S.A.S. le Prince Albert II.
2) Le Prince Rainier III salue le chanoine Franzi

la France. Ce n'est que sous le règne de Napoléon 1^{er} que la France se centralisa et s'unifia définitivement par la langue. Quant à l'Italie, on sait que c'est seulement en 1860 que ce pays vit le jour. Terminés alors les parlers génois, piémontais ou lombards : l'italien devenait langue officielle.

En 1858, l'instruction obligatoire permit la publication du premier livre d'histoire de Monaco pour les enfants. Au début du siècle dernier, en 1927, le premier texte officiel en monégasque, fondateur de la langue écrite monégasque, voyait le jour : "A Legenda de Santa Devota" de Louis Notari.

Ciment de la petite communauté locale, la langue symbolisait alors l'unité d'une Principauté, fière de son indépendance.

Bien qu'elle fût toujours pratiquée dans les vieilles familles, elle n'était pas enseignée. On ne parlait pas le monégasque à l'école, et seuls les parents ou grands-parents pouvaient transmettre à leurs enfants leur langue maternelle.

Il y a une centaine d'années, c'était aux garçons que l'on parlait monégasque. Pas question de le parler aux filles, pour lesquelles l'avenir passait peut-être par un mariage avec un étranger.

Cependant, il existait deux sortes de monégasque : le monégasque des

anciens (la langue ancestrale de Monaco) et puis, une sorte de patois qui, sur une base de monégasque, mêlait des emprunts aux dialectes des nouveaux arrivants.

C'est en 1976, selon le vœu du Prince Rainier III et avec l'opiniâtreté légendaire du Chanoine Georges Franzi que son enseignement devint obligatoire dans le primaire, à l'école publique. Elle retrouvait une place prépondérante dans la vie sociale du pays. Désormais, les enfants de Monaco allaient à nouveau connaître et apprendre la langue de leurs aïeux.

En 1987, le monégasque est facultatif de la 6^{ème} à la Terminale et optionnel au Baccalauréat. En 1988, le monégasque est obligatoire dans le primaire de l'enseignement privé. En 1998, c'est au collège (public et privé) que le monégasque devient obligatoire jusqu'à la 5^e ; de plus, un module « identité monégasque » a été créé à l'initiative de Mme Yvette LAMBIN-BERTI, permettant aux élèves d'apprendre la langue, mais aussi de leur présenter les liens indissociables entre la langue, l'histoire et la civilisation monégasque. A partir de la 4^e, il reste optionnel mais peut toujours être présenté au Baccalauréat.

Aujourd'hui, l'enseignement du monégasque est devenu chose naturelle. C'est sans doute la plus



OUVRAGES RÉÉDITÉS PAR LE COMITÉ NATIONAL DES TRADITIONS MONÉGASQUES EN 2004 :

- Dictionnaire monégasque-français du R.P. Louis Frola
- Louis Frola
- Dictionnaire français-monégasque de Louis Barral
- et antérieurement :
- Grammaire monégasque du R. P. Louis Frola
- Notre Passé de Louis Canis

belle victoire de tous ceux qui ont âprement défendu son enseignement depuis une trentaine d'années.

Cette pérennité de la langue est confortée d'une part, par les études suivies sur le sujet lors de séminaires, conférences ou rencontres et d'autre part, par l'attitude des jeunes. Pour les adolescents, la fierté d'être de Monaco ne se retrouve pas seulement au stade Louis II ; elle l'est aussi dans leur langage, puisqu'ils puisent dans le monégasque des mots, des expressions pour en faire des locutions courantes dans leur propos d'ados...

Le monégasque, une langue "tendance" ? Sans conteste, une langue vivante, inscrite dans son temps, porteuse de racines, d'une histoire commune, lien entre les générations passées, présentes et futures. Ce retour en force du monégasque témoigne simplement de la volonté du Prince Rainier III et de la prise de conscience de notre communauté, qui a compris que l'affirmation de son identité passe nécessairement par la défense de son parler commun et historique.

Remises des prix

Académie de Musique Fondation Prince Rainier III

53 élèves de l'Académie de Musique Fondation Prince Rainier III ont été récompensés lors de la traditionnelle remise des prix spéciaux de l'Académie, le 24 juin dernier dans la Cour d'Honneur de la Mairie. Cette cérémonie a été marquée par l'hommage rendu à Fernand BERTRAND, ancien Directeur de cet établissement. M. Henri DORIA, Adjoint délégué à l'Académie de Musique, débutait son discours ainsi :

"Pour ouvrir cette distribution des Prix de l'Académie de Musique Fondation Prince Rainier III 2005, je demande une dérogation :

L'usage veut que les plus jeunes et les plus petits soient récompensés les premiers.

Eh bien, cette année nous recevrons, en priorité, un grand ancien de l'Académie pour lui remettre sa médaille, non de fin d'études (il n'arrête jamais), mais de la Mairie de Monaco (...)

Si vous ne l'avez pas reconnu, je vais lui demander de venir :

M. Fernand BERTRAND, s'il vous plaît !"

Monsieur le Maire s'adressait ensuite à Fernand BERTRAND :

"Monsieur BERTRAND,

la lecture de votre acte de naissance m'indique votre date de naissance :

le 18 avril 1915, à midi et sur le calendrier : Saint Parfait.

Il fallait croire à ce signe prémonitoire pour votre future carrière.

Je me contenterai de rappeler votre passage au sein de l'Académie de 1961 à 1979.

Prendre la succession de M. Marc-César SCOTTO, décédé en décembre 1960, était une affaire délicate.

Vous y avez mis tout votre cœur et tout votre temps, votre sens de la direction et de la discipline.

Pour assurer le bon fonctionnement de cet établissement, vous avez édité un nouveau règlement plus conforme au développement des classes musicales.

Vous y avez créé les classes à horaire aménagé en collaboration avec la Direction de l'Education Nationale et vous avez assuré un enseignement de qualité à de nombreux jeunes élèves.

Je n'entrerai pas dans le détail de toutes les classes, mais tous nos "anciens" élèves et professeurs gardent, gravé dans leur mémoire, le souvenir de votre bienveillante direction sous une saine autorité.

Soyez-en pour toujours remercié !"

Fête des Sports

Le 28 juin dernier, la Cour d'Honneur de la Mairie a accueilli plus de 400 sportifs monégasques.

Toutes disciplines confondues, nombre de ces sportifs se sont brillamment distingués aux Jeux des Petits Etats d'Andorre, aux Championnats de France ainsi qu'aux Jeux Méditerranéens. Tous ces athlètes ont été récompensés et décorés d'une médaille nouvellement créée pour l'occasion. M. R. PROJETTI, Conseiller au Cabinet Princier représentait S. A. S. le Prince Albert II. M. J.-M. PASTOR, Adjoint délégué au Sport et aux Etablissements Sportifs a notamment rendu hommage au Prince Rainier III, dans le discours aux jeunes sportifs et aux dirigeants des associations, que nous publions in extenso.

Au nom de Monsieur le Maire et du Conseil Communal, je tiens tout d'abord à rendre hommage au Prince Rainier III, notre regretté Souverain, qui lors de Son règne a développé l'héritage de Louis II en ce qui concerne la vie sportive en Principauté.

Monaco sous l'impulsion de Ses Princes a accordé une place importante, non seulement au sport de haut niveau, mais aussi aux activités sportives destinées à la population. Aussi, de nombreuses et anciennes associations vous accueillent et vous font partager les vertus positives du sport : le courage,



le respect, le dépassement de soi.

Nous connaissons tous l'amour que S. A. S. le Prince Albert II porte au sport et Son implication dans les plus hautes instances du Comité Olympique. Nous tenons à Le remercier pour Son action tant dans le domaine international qu'au niveau local.

Ses initiatives sont primordiales, mais le dévouement de tous les présidents, dirigeants et bénévoles a une importance tout aussi essentielle.

Monaco peut être fier des efforts que vous avez fournis pour porter haut nos couleurs dans les compétitions auxquelles vous avez participé.

Enfin, je tiens à féliciter nos athlètes qui se sont brillamment distingués aux Jeux des Petits Etats ainsi que ceux qui se sont confrontés aux athlètes de haut niveau des Jeux Méditerranéens.



2) "la fille du fleuve", vache réalisée par les élèves de l'ESAP pour la MonoCow Parade

3) et 4) S.A.S. la Princesse Antoinette récompensant les plus jeunes élèves du Pavillon Bosio

Ecole Supérieure d'Arts Plastiques

Juin 2005 a été riche en événements. Au sein des Services Communaux, l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques achève sa mutation. Ainsi le sigle EMAP est aujourd'hui caduc ; l'Ecole vivra dorénavant sous la dénomination "Pavillon Bosio, Ecole Supérieure d'Arts Plastiques de la Ville de Monaco". Elle pourra communiquer aussi avec la formule : Pavillon Bosio "Une Ecole de Scénographie". Ce changement de dénomination est directement lié à la signature de l'accord international du 11 juin 2004 entre la Principauté de Monaco et la République Française qui fonde l'établissement d'enseignement supérieur et l'habilite à délivrer deux diplômes, le Diplôme National d'Arts Plastiques (bac+3) en art, design, communication visuelle et sonore, et le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (bac+5) en Scénographie.

Juin 2005 a été aussi la session du premier DNAP passé en Principauté. Un jury de prestige présidé par Corinne le Neün, Inspecteur Général de l'Enseignement Supérieur Artistique français, assistée de Jean-Louis Andral, Conservateur en chef du Musée Picasso et d'Isabelle Lombardot, Directeur Adjoint du Pavillon Bosio puis de

Dominique Drillot, responsable de l'option scénographie, a constaté la qualité de la formation en accordant avec enthousiasme les diplômés aux sept candidats (dont 5 félicitations et 1 mention).

C'est dans ce contexte très dynamique que Michel Enrici passe la main à Isabelle Lombardot qui devient Directrice de cet établissement d'enseignement supérieur artistique à partir de la présente rentrée.

Isabelle Lombardot, diplômée de la Villa Arson, a eu une formation internationale d'artiste et de graphiste. Professeur de dessin et de graphisme depuis de nombreuses années à l'EMAP, elle a fait bénéficier de son savoir plusieurs générations d'étudiants. A la demande de Michel Enrici, chargé en 2001 de conduire le projet de développement de l'EMAP vers l'enseignement supérieur, Isabelle Lombardot a été nommée tour à tour coordinateur pédagogique puis Directeur Adjoint. Bénéficiant de missions de formation, elle a pu séjourner dans de grandes structures comme l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs, le Studio International du Fresnoy, l'Ecole des Beaux-Arts de Genève, la Villa Médicis entre autres, où elle a bénéficié de rendez-vous de travail avec les plus hauts responsables. Son sens de l'organisation et les multiples décisions qu'elle a partagées avec Michel Enrici l'ont parfaitement préparée à son nouveau rôle et à ses nouvelles responsabilités.



1) Remise des médailles aux jeunes sportifs, par M.M. R. Progetti, Conseiller au Cabinet Princier, J.-M. Pastor, Adjoint, Mme Camille Svara, Conseiller Communal et M. A.-J. Campana, Adjoint.